

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-375

Préparation, fourniture et livraison de repas en
liaison chaude pour les accueils de loisirs

Avenant n°1 avec la
société SHCB

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	12 DEC. 2023
Publié	

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L.2194-1-3° et R.2194-5 du code de la commande publique portant sur les modifications des marchés publics rendues nécessaires suite à des circonstances imprévues ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les avenants aux marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, quels que soient le montant, l'objet, la nature et le mode de passation du marché initial ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020, donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Vu la délibération du Bureau communautaire du 9 décembre 2021 approuvant le marché de préparation, fourniture et livraison de repas en liaison chaude pour les accueils de loisirs avec la société SHCB ;

Considérant qu'il convient de modifier la formule de révision des prix du marché initial afin de l'adapter aux conditions économiques liées à la hausse des coûts de certaines matières premières impactant les prix du bordereau des prix unitaires ;

Considérant qu'il convient d'acter cette modification par voie d'avenant ;

DECIDE

- D'approuver l'avenant n°1 au marché de préparation, fourniture et livraison de repas en liaison chaude pour les accueils de loisirs avec la société SHCB ;
- De préciser que cet avenant a pour objet de modifier la clause de révision des prix afin de l'adapter aux conditions économiques liées à la hausse des coûts de certaines matières premières impactant les prix du bordereau des prix unitaires.

Par délégation du Conseil Communautaire
Pour le Président et par subdélégation,
Jacques TRONCY,
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

